



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 12 septembre 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Robert CLERC
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 5 ^{ème} délibération
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Pouvoir de Eudes BOUVIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
CONJUX	Claude SAVIGNAC
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
MOTZ	Olivier BERTHET
SAINT OURS	Christian REBELLE
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Régis DORMOY	Directeur général de CGLE
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 5 septembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 12 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 25 votants (4 pouvoirs).



DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2019

Exécutoire le : 16 SEP. 2019

Affichée le : 16 SEP. 2019

Visée le : 16 SEP. 2019

MARCHES PUBLICS

Marché n°2017- 40 : Construction d'un Bassin de Stockage Restitution - Chemin des Biâtres - Aix les Bains - Lot 3: Réseaux

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac regroupe aujourd'hui 28 communes et près de 75 000 habitants. Grand Lac assure en régie l'assainissement collectif et a délégué l'exploitation de ses réseaux d'eaux usées à la SAUR.

Le système de collecte des eaux usées est composé d'un ensemble de canalisations acheminant les eaux résiduaires du territoire de Grand Lac vers 2 unités de dépollution : la station d'épuration « Centre » d'Aix-les-Bains et la station d'épuration « Sud » du Bourget-du-Lac.

À l'aval de la station d'épuration d'Aix-les-Bains, les eaux épurées rejoignent par pompage (1 500 m³/h) celles en provenance des stations d'épuration du Bourget-du-Lac et de Grand Chambéry pour se déverser dans le Rhône. Le système de réseau unitaire existant aujourd'hui sur le bassin versant d'Aix-les-Bains conduit les effluents dans le collecteur des Biâtres qui constitue actuellement l'une des sources polluantes ponctuelles les plus importantes le long des berges du lac du Bourget en ce qui concerne les matières oxydables, les éléments nutritifs et la pollution bactériologique.

C'est dans ce contexte que Grand Lac a souhaité construire un bassin de stockage-restitution dit « des Biâtres », qui captera les eaux unitaires rejetées vers le lac lors d'épisodes pluvieux importants, les stockera et les restituera après l'épisode vers la station de traitement des eaux polluées (STEP). Les travaux ont débuté à l'automne 2017 et l'ouvrage sera livré au printemps 2020.

Monsieur le Président rappelle que le coût prévisionnel de cette opération est de 13,7 M€ TC et que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a accordé à Grand Lac par convention en date du 17 juillet 2018 une subvention de 3,44 M€.

Il est précisé que les lots précédents ont été attribués :

- Lot 1 : Dépollution : par délibération en date du 8 novembre 2017 pour un montant de 159 374.00 € HT à l'entreprise GAUTHEY
- Lot 2 : Terrassement, Génie Civil, Equipements par délibération en date du 18 janvier 2018 pour un montant de 8 270 000.00 € HT au groupement GROSSE / SPIE FONDATION / SAUR (mandataire : GROSSE)

Attribution du lot 3 :

Il s'agit aujourd'hui d'engager le lot 3 de travaux, à savoir la réalisation des réseaux liés à la création du bassin d'orage des Biâtres.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études ARTELIA / ARCHITECTE ENERGIE / GEOLITHE. La consultation a été menée selon une procédure d'appel d'offre ouvert.

La date de remise des plis a été fixée au 8 août 2019. Deux offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

Pour l'attribution du lot 3, la Commission d'Appel d'Offres du 2 septembre 2019 propose de retenir le groupement d'entreprises MAURO / FONTAINE / SASSI (mandataire l'entreprise MAURO), pour un montant de 1 249 995.00 € HT, 1 499 994.00 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 165

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec le groupement d'entreprises indiqué ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 12 septembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 21
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2017-40 - Construction d'un Bassin de Stockage Restitution - Chemin des Biatres - Aix les Bains - Lot 3 ; Réseaux - Attribution

Date de transmission de l'acte : 16/09/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 16/09/2019

Numéro de l'acte : d2965 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190912-d2965-DE

Date de décision : 12/09/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)